



La Breizh

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

Sexisme : Reconnaître, Dénoncer, Agir !

Lettre ouverte de la CFDT-CCI Bretagne

La CFDT CCI Bretagne, tient à exprimer sa plus vive réprobation à l'égard des propos tenus dans le message adressé par un élu de la CCI 35 à une salariée le 7 novembre 2024. Ces propos, à la fois dégradants et sexistes, dirigés contre cette collègue, sont totalement inacceptables et relèvent de comportements contraires aux valeurs fondamentales de respect et de dignité que nous défendons au sein de notre institution.

Ces propos ne se contentent pas de discréditer une collaboratrice, ils perpétuent des stéréotypes sexistes nocifs qui n'ont pas leur place dans un environnement de travail moderne et respectueux. Il est essentiel de rappeler que la dignité et l'intégrité des personnes, quels que soient leur genre ou leur statut, doivent être préservées dans toutes nos interactions professionnelles.

Nous demandons instamment que des mesures fortes soient prises à l'encontre de cet élu pour qu'un tel comportement ne se reproduise plus.

La CCI Bretagne et les CCIT doivent être exemplaires en matière d'éthique et de respect envers tous, garantissant un climat de travail sain, inclusif et exempt de toutes formes de discrimination.

Les élus, en particulier, ont la responsabilité de faire preuve d'exemplarité et de s'assurer que leurs actions et leurs paroles reflètent les valeurs de l'institution.

Un rappel clair des valeurs et des règles de conduite doit être communiqué à l'ensemble des collaborateurs et des élus afin de garantir un environnement de travail respectueux et exemplaire pour toutes et tous.

La CFDT-CCI Bretagne continuera de veiller à la protection des droits et de la dignité de tous les collaboratrices et collaborateurs de la CCI et à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Nous appelons chacun à rester vigilant et à promouvoir activement des comportements respectueux et responsables de toutes et tous. Pour rappel, des recours et des sanctions civiles et pénales sont prévus en cas de non-respect de l'égalité femmes-hommes et de comportements répréhensibles.

Dans notre réseau consulaire, aucun comportement sexiste et déplacé ne doit être admis.

La CFDT CCI Bretagne

Vos contacts CFDT-CCI

Loïc Roy
02 98 62 39 21

loic.roy@finistere.cci.fr

Véronique Rahe-Hériaud
02 98 00 38 00

veronique.rahe-heriaud@finistere.cci.fr